



Port-la-Nouvelle, 15 décembre 2014

La cimenterie Lafarge de Port-la-Nouvelle certifiée ISO 50001

L'usine Lafarge de Port-la-Nouvelle vient d'être certifiée ISO 50001. Cette certification vise à l'amélioration de la performance énergétique ; sa mise en place est donc une source d'économie énergétique potentielle pour l'usine. Port-la-Nouvelle est la première cimenterie française à obtenir cette certification.

UN SYSTEME DE MANAGEMENT POUR FAIRE FACE A LA RARETE DE L'ENERGIE

Cette certification ISO 50001 s'inscrit dans la politique Développement Durable de Lafarge initiée en 1995 et dans sa volonté de répondre aux enjeux majeurs de la transition énergétique. En effet, l'ISO 50001 donne les lignes directrices pour développer une gestion méthodique de l'énergie afin de privilégier la performance énergétique. À partir d'un diagnostic énergétique initial, l'organisme conforme à la norme définit ses cibles énergétiques et établit un plan de comptage de l'énergie. Un système de management respectant les exigences de cette norme permet de réaliser à court terme des économies d'énergie et de réduire les coûts.

Les objectifs principaux de l'ISO 50001 sont de faire face à la rareté de l'énergie et à son augmentation durable de prix, tout en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Elle est fondée sur l'amélioration continue, un modèle de système de management que l'on retrouve dans d'autres normes bien connues, dont l'ISO 9001 (management de la qualité) et l'ISO 14001 (management environnemental) - deux normes déjà attribuées à l'usine.

UNE CERTIFICATION AMBITIEUSE POUR L'USINE

Concrètement, la mise en place de ce système de management conduit la cimenterie de Port-la-Nouvelle à notamment :

- intégrer l'énergie dans la réunion de production quotidienne, en contrôlant la performance énergétique à l'aide d'indicateurs spécifiques à l'énergie ;
- définir des objectifs ambitieux d'amélioration de la consommation d'énergie et être en mesure à tout moment de prouver la mise en place d'un plan d'actions pour atteindre ces cibles ;
- informer nos sous-traitants de la recherche de la performance énergétique et de les inciter à nous proposer des solutions en ce sens ;
- comparer les offres de nos fournisseurs avec selon des critères de performance énergétique.

« L'obtention de la certification permet ainsi à notre usine d'afficher des objectifs ambitieux pour 2015, à savoir une réduction de 1% de la consommation en combustible et de 2,6% de notre consommation électrique soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 420 logements individuels », indique Christophe Landais, directeur de la cimenterie.



INFORMATIONS GENERALES

A propos de l'usine de Port-la-Nouvelle

L'usine de Port-la-Nouvelle fait partie du paysage audois depuis 1971. Avec 100 emplois directs et 400 emplois indirects et induits, elle contribue à la vie locale et au développement régional. Certifié ISO 9001 depuis 2002 et ISO 14001 depuis 2009, l'usine de Port La Nouvelle est également certifiée ISO 50001 depuis octobre 2014. Lafarge investit régulièrement pour une amélioration des performances environnementales et techniques de l'usine. Ces deux dernières années, près de 400 000 euros ont été investis dans des variateurs de vitesse de nouvelle génération pour commander les gros ventilateurs de l'usine avec à la clef une réduction des consommations électriques associées à ces équipements.

Engagée pour le développement durable, 2/3 de ses besoins en combustibles sont couverts par la valorisation des déchets et particulièrement des pneus.

A propos de Lafarge France

La France est le berceau historique du Groupe Lafarge depuis 1833. Ses trois activités ciments, granulats, bétons sont présentes sur l'ensemble du territoire et comptent plus de 5 000 salariés sur 430 sites. Les ressources minérales sont extraites dans les carrières. Dans les usines et centrales, qui sont réparties sur l'ensemble du territoire national, elles sont transformées pour produire ciment et béton.

Lafarge propose aux professionnels des matériaux pour construire durablement et façonner le cadre de vie : infrastructures, hôpitaux, bureaux, logements collectifs et individuels, maisons basse consommation...

Engagées dans une démarche de développement durable, les différentes entités agissent en faveur de l'environnement, que ce soit le réaménagement des carrières, le suivi de la biodiversité ou l'économie d'énergie. Depuis 2012, cet engagement est reconnu SNB (Stratégie Nationale pour la Biodiversité) par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Des informations plus complètes sur Lafarge France peuvent être obtenues sur son site Internet www.lafarge-france.fr

CONTACTS PRESSE

LAFARGE FRANCE

Corinne Bailly - Communication Lafarge France

Tél. : 01 58 00 65 60 - e-mail : corinne.bailly@lafarge.com

Elise Ginioux - Communication Lafarge France

Tél : 01 58 00 65 55 - e-mail : elise.ginioux@lafarge.com